

Coronavirus COVID-19

2020-03-16

En raison de la progression de la maladie à coronavirus COVID-19 dans le monde et de l'apparition graduelle de cas d'infection au Québec, nous souhaitons vous transmettre de nouvelles informations et des consignes pour les CHSLD.

CONSIGNES POUR LES CHSLD

1. Assurez-vous de mettre en place les consignes suivantes :

- a. Éviter toutes les activités en groupe qui ne sont pas absolument nécessaires
- b. Interdiction des visites régulières dans tous les CHSLD du Québec, sauf pour des raisons humanitaires, comme en situation de fin de vie. Dans ces situations un accompagnement individualisé des visiteurs doit être fait afin de s'assurer qu'ils respectent les mesures de prévention et de contrôle des infections. De plus, ces personnes ne doivent pas être autorisées à circuler dans le CHSLD à d'autres endroits que ceux où se trouvent leur proche qui est en fin de vie.
- c. Afin de maintenir le lien entre les usagers et leurs proches, favoriser l'accès aux appels téléphoniques et à l'utilisation de différentes technologies de communication.
- d. Ne pas permettre les sorties à l'extérieur du CHSLD des résidents; incluant les visites dans leurs familles compte tenu du risque que le résident rapporte le virus à l'intérieur du CHSLD à son retour.

2. Assurez-vous du respect des mesures de prévention et de contrôle des infections suivantes :

- a) Présence des stations d'hygiène des mains à l'entrée de l'établissement ainsi qu'à l'entrée des unités, dans les salles communes, par exemple, les salles à diner, les salles d'activités, etc.
- b) Mise en place, dès qu'une infection est suspectée ou confirmée, des mesures de prévention et de contrôle des infections dans le CHSLD, selon les meilleures pratiques recommandées par les équipes en prévention et contrôle des infections du CISSS ou du CIUSSS.

- c) Respect par l'ensemble des personnes présentes dans le CHSLD des mesures de base en prévention et contrôle des infections, notamment :
- Se laver les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes ou utiliser un désinfectant à base d'alcool.
 - Se couvrir la bouche et le nez avec le bras afin de réduire la propagation des germes si vous toussiez ou éternuez.
 - Si vous utilisez un mouchoir en papier, le jeter dès que possible et se laver les mains par la suite.
 - Éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégier l'usage de pratiques alternatives.

3. Personnel, bénévoles et travailleurs embauchés par les résidents

- a. Isolement obligatoire de 14 jours pour toute personne qui œuvre en CHSLD qui revient de l'étranger; peu importe qu'elle soit un employé du CHSLD, un bénévole ou une personne embauchée par un résident ou sa famille.
- b. Retrait immédiat du milieu du travail en présence de symptômes de toux ou de fièvre. Réintégration seulement en présence d'une confirmation d'une autorité compétente qu'il ne s'agit pas de la COVID-19 et que la personne peut assumer ses fonctions en toute sécurité pour les résidents et le personnel du CHSLD.

4. Références utiles

Site web de Québec.ca :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/#c46383>

Si questions ou inquiétudes, composez le 1 877 644-4545 (sans frais)